



Place de la Mairie • 84220 Joucas
T : 04 90 05 78 00 • F : 04 90 05 77 80
E : contact@joucas.fr
www.joucas.fr

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

établi en application du Code des Marchés publics
Décret n°2006-975 du 1er août 2006 modifié, relatif à :

Commune de JOUCAS CRÉATION D'UNE CHAUDIÈRE À BOIS CENTRALISÉE

Acte d'engagement

Marché Public de Travaux

ACTE D'ENGAGEMENT

(A.E)

Maître d'ouvrage : Commune de JOUCAS

Objet des travaux : Commune de JOUCAS – Création d'une chaudière à bois centralisée

Adresse des travaux : Commune de Joucas – Les Coulaux

Titulaire :

Numéro du marché : 1/2018

Date du marché :/...../.....

Imputation : 2313

Opération n° : 146

Marchés ordinaires passés par une entité adjudicatrice après une consultation ouverte organisée selon une procédure adaptée en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics

Maîtrise d'œuvre : Commune de JOUCAS

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 du Code des Marchés Publics : Monsieur le Maire

Personne signataire du marché : M. AUBERT Lucien, Maire

Origine du pouvoir de signature de la personne signataire du marché : délégation de compétence reçue par délibération n° 14-04-03 de l'organe délibérant en date du 7 avril 2014.

Comptable assignataire des paiements : Centre des Finances Publiques d'Apt

ACTE D'ENGAGEMENT

Article 1 - Contractant

Je soussigné,

M

.....
.....
.....
.....
.....

- ◆ après avoir pris connaissance du cahier des clauses générales (C.C.A.G.) et des documents qui y sont mentionnés ;

- ◆ **M'ENGAGE** à produire, si mon offre est retenue et si je ne les ai pas déjà fournis à l'appui de mon offre, les pièces prévues aux articles L.8222-1, D.8222-5 ou D.8222-7 du code du travail et les certificats fiscaux et sociaux mentionnés à l'article 46 du Code des Marchés Publics dans un délai de 8 jours francs à compter de la date de réception de la demande qui m'en sera faite par la personne signataire du marché.

- ◆ **M'ENGAGE** sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les travaux dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée dans le règlement de consultation.

ACTE D'ENGAGEMENT

Article 1 - Contractants

Nous soussignés,

M

.....
.....
.....
.....

M

.....
.....
.....
.....

M

.....
.....
.....
.....

- ◆ après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives générales (C.C.A.G.) et des documents qui y sont mentionnés ;
- ◆ **NOUS ENGAGEONS** à produire, si notre offre est retenue et si nous ne les avons pas déjà fournis à l'appui de notre offre, les pièces prévues aux articles L.8222-1, D.8222-5 ou D.8222-7 du code du travail et les certificats fiscaux et sociaux mentionnés à l'article 46 du code des marchés publics dans un délai de 8 jours francs à compter de la date de réception de la demande qui nous en sera faite par la personne publique.
- ◆ **NOUS ENGAGEONS**, sans réserve, en tant qu'entrepreneurs groupés solidaires, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les travaux qui nous concernent respectivement dans les conditions ci-après définies.

L'Entrepriseest le mandataire des entrepreneurs groupés solidaires.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée dans le règlement de consultation.

Article 2 - Prix

Les travaux seront réglés par application des prix unitaires du bordereau des prix unitaires aux quantités réellement exécutées.

Le montant du marché tel qu'il résulte du détail quantité estimatif s'élève à la somme de :

	(En chiffres)	(En lettres)
Montant H.T.		
T.V.A.		
Montant T.T.C.		

Les annexes n°..... au présent acte d'engagement indiquent la nature et le montant des prestations qu'il est envisagé de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations qu'il est envisagé de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

- montant hors T.V.A. euros (en chiffres)
- T.V.A. au taux de %, soit euros (en chiffres)
- montant T.V.A. incluse euros (en chiffres)
- (..... euros) (en lettres)

En outre, le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations qu'il est envisagé de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, après avoir demandé en cours de travaux leur acceptation et l'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance les concernant au maître d'ouvrage ; les sommes figurant à ce tableau correspondent au montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Nature de la prestation	Montant H.T.	TVA au taux de %	Total T.T.C.
.....€€€
.....€€€
.....€€€
Total€€€

Le montant total de la créance qui pourra être présentée en nantissement ou être cédée, est ainsi de :

.....€

(.....euros) T.V.A. incluse.

Article 3 - Pièces constitutives du marché

Le présent dossier de consultation est constitué par :

- Le règlement de consultation (RC)
- L'acte d'engagement (AE)
- Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)
- Le bordereau des prix unitaires (BPU)
- Les plans des travaux

Pour les clauses non mentionnées dans les pièces ci-dessus, les dispositions du Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG) Travaux et du Cahier des Clauses Techniques Générales (CCTG) s'appliquent.

Article 4 - Délais

Le délai d'exécution est fixé à 4 mois.

Ce délai d'exécution a pour point de départ le lendemain de la date de réception de l'ordre de service prescrivant le démarrage des travaux.

Article 5 - Paiements

Le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit :

(Si paiement sur un seul compte)

- ◆ du compte ouvert au nom de :
.....
- ◆ domiciliation :
.....
- ◆ Adresse :
.....
- ◆ code banque :
- ◆ code agence :
- ◆ sous le numéro : – clef :

(Cas d'un groupement d'entrepreneurs solidaires)

Les soussignés, autres que le mandataire, donnent à ce mandataire qui l'accepte, procuration à l'effet de percevoir pour leur compte les sommes qui leur sont dues en exécution du marché par voie de virement au compte ci-dessus du mandataire. Ces paiements seront libératoires vis à vis des entrepreneurs groupés solidaires.

(Si paiement sur plusieurs comptes)

En ce qui concerne l'exécution des prestations suivantes

.....
.....

- ◆ du compte ouvert au nom de :
.....
- ◆ domiciliation :
.....
- ◆ Adresse :
.....
- ◆ code banque :
- ◆ code agence :
- ◆ sous le numéro : clef :

(Cas d'un groupement d'entrepreneurs solidaires)

Les soussignés, autres que le mandataire, donnent à ce mandataire qui l'accepte, procuration à l'effet de percevoir pour leur compte les sommes qui leur sont dues en exécution du marché par voie de virement au compte ci-dessus du mandataire. Ces paiements seront libératoires vis à vis des entrepreneurs groupés solidaires.

En ce qui concerne l'exécution des prestations (ou lots) suivants

.....
.....

- ◆ du compte ouvert au nom de :
.....
- ◆ domiciliation :
.....
- ◆ Adresse :
.....
- ◆ code banque :
- ◆ code agence :
- ◆ sous le numéro : clef :

Toutefois, le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

Les paiements seront effectués en EUROS.

Rayer les mentions inutiles

- ◆ Je ne refuse pas de percevoir l'avance prévue à l'article 5.2 du C.C.A.P.
- ◆ Je refuse de percevoir l'avance prévue à l'article 5.2 du C.C.A.P.

- ◆ Nous ne refusons pas de percevoir l'avance prévue à l'article 5.2 du C.C.A.P.
- ◆ Nous refusons de percevoir l'avance prévue à l'article 5.2 du C.C.A.P.

Rayer les mentions inutiles

- ◆ J'affirme, sous peine de résiliation du marché, ou de mise en régie à mes torts exclusifs, ne pas tomber
- ◆ J'affirme, sous peine de résiliation du marché, ou de mise en régie à ses torts exclusifs, que la société/le groupement d'intérêt économique, pour lequel j'interviens, ne tombe pas
- ◆ Nous affirmons, sous peine de résiliation du marché, ou de mise en régie à nos torts exclusifs, ne pas tomber
- ◆ Nous affirmons, sous peine de résiliation du marché, ou de mise en régie leurs torts exclusifs, que les sociétés pour lesquelles nous intervenons ne tombent pas

sous le coup des interdictions énumérées à l'article 43 du code des marchés publics concernant les liquidations, faillites personnelles, les infractions au code général des impôts, les interdictions d'ordre législatif, réglementaire ou de justice.

Les déclarations similaires des sous-traitants énumérés plus haut sont annexées au présent acte d'engagement.

Fait en un seul original

A le

*Mention manuscrite "lu et approuvé"
Signature(s) de l'(des)entrepreneur(s)*

Acceptation de l'offre.

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

A..... le

Le représentant de l'entité adjudicatrice,

Date d'effet du marché

Reçu notification du marché

le

L'entrepreneur

Cadre pour nantissement ou cession de créance :

Formule d'origine

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance ce qui concerne :

- ◆ la totalité du marché (2)
- ◆ la partie des prestations évaluées à

..... € (en lettres) que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct.

- ◆ la partie des prestations évaluées à

..... € (en lettres) et devant être exécutées par en qualité de :

- ◆ co- traitant
- ◆ sous-traitant

A , le (3)

Signature,

Annotations ultérieures éventuelles

La part des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct est ramenée à

..... € (en lettres)

A , le (3)

Signature,

(1) A remplir par la collectivité en original sur une photocopie.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Date et signature originales.

ANNEXE AU CADRE D'ACTE D'ENGAGEMENT

Formules à utiliser par les entrepreneurs candidats pour compléter l'article 1.

Contractant de l'A.E

Le contractant est une *entreprise individuelle* Utiliser la formule A

Utiliser la formule A

Le contractant est *une société* (ou un groupement d'intérêt économique) Utiliser la formule B

Le contractant est un *groupement d'entrepreneurs solidaires* Utiliser la formule C

Formule A

M..... Nom et prénoms

Agissant en mon nom personnel

Domicilié à Adresse complète
et

..... Numéro de téléphone

Immatriculé(e) à l'I.N.S.E.E. :

- numéro d'identité d'établissement (SIRET) :

- code d'activité économique principale (APE) :

- numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés (1) :

Formule B

M..... Nom et prénoms

Agissant au nom et pour le compte de la Société

..... (Intitulé complet et forme juridique)

Au capital de

.....

Ayant son siège social à

..... Adresse complète
et

..... numéro de téléphone

Immatriculé(e) à l'I.N.S.E.E. :

- numéro d'identité d'établissement (SIRET) :

- code d'activité économique principale (APE) :

- numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés (1) :
.....

Formule C

C1

M

.....
.....
.....
.....

C2

M

.....
.....
.....
.....

Les entreprises ci-dessus étant groupées solidaires et l'entreprise étant leur mandataire.

Dans le cas d'un groupement d'entrepreneurs solidaires, chaque entrepreneur C1, C2... de ce groupement doit compléter la formule C en utilisant :

- la formule A s'il s'agit d'une entreprise individuelle ;
- la formule B s'il s'agit d'une société (ou d'un groupement d'intérêt économique).

(1) Remplacer s'il y a lieu, "registre du commerce et des sociétés" par "répertoire des métiers".

(2) Cette clause est à remplir lorsque le groupement d'entrepreneurs solidaires est candidat pour le lot principal ou lorsqu'il est seulement candidat pour un lot ou un accessoire d'un marché à conclure avec un groupement d'entreprises conjointes. S'il est candidat pour la totalité du marché, utiliser la page de l'acte d'engagement prévue à cet effet.

ANNEXE A L'ACTE D'ENGAGEMENT EN CAS DE SOUS-TRAITANCE(1)

Demande d'acceptation d'un sous-traitant et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance(2)

ANNEXE N°

MARCHE :

.....

♦ titulaire :

.....

♦ objet :

.....

PRESTATIONS SOUS-TRAITEES

♦ nature :

.....

♦ montant T.V.A. comprise :

..... (€)

SOUS-TRAITANT

♦ nom, raison ou dénomination sociale :

.....

♦ entreprise individuelle ou forme juridique de la société :

.....

♦ numéro d'identité d'établissement (SIRET) :

.....

♦ numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers

.....

♦ adresse :

.....

- ◆ compte à créditer (établissement de crédit, agence ou centre, numéro de compte) :

.....
.....

CONDITIONS DE PAIEMENT DU CONTRAT DE SOUS-TRAITANCE

- ◆ modalités de calcul et de versement des avances et acomptes :

.....
.....

- ◆ date (ou mois) d'établissement des prix :

.....

- ◆ modalités de variation des prix :

.....

- ◆ stipulations relatives aux délais, pénalités, primes, réfections et retenues diverses :

.....
.....

PERSONNE HABILITEE A DONNER LES RENSEIGNEMENTS PREVUS A L'ART 109 DU CMP :

- ◆ Monsieur le Maire

COMPTABLE ASSIGNATAIRE DES PAIEMENTS :

- ◆ Monsieur le Trésorier de GORDES

Le représentant légal ou l'autorité compétente,
Le mandataire,

L'entrepreneur,

(1) Cette annexe au cadre A.E. - type constitue un modèle à utiliser, pour l'établissement de leurs propositions, par les candidats en vue de désigner dans le marché, les sous-traitants qui seront payés directement. Lorsque le candidat ayant conclu le contrat de sous-traitance sera un cotraitant, sa signature sur l'annexe de l'A.E. devra être suivie par celle du mandataire.

(2) Pièce jointe à compléter.

DECLARATION SUR L'HONNEUR DU SOUS-TRAITANT

Le signataire affirme qu'il ne tombe pas (ou que la Société pour laquelle il intervient ne tombe pas) sous le coup des interdictions énumérées à l'article 43 du code des marchés publics concernant les liquidations, faillites personnelles, les infractions au code général des impôts, les interdictions d'ordre législatif, réglementaire ou de justice.

Il atteste sur l'honneur qu'il n'a pas fait l'objet au cours des cinq dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L. 8221-1 à L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8251- 1, L. 5221-11, L. 5221-8, L. 8231-1, L. 8241-1 et L. 8241-2 du Code du travail.

Il atteste être en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-4, L. 5214-1, L. 5212-9 à L. 5212-11 ou L.5212-5 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

Il atteste sur l'honneur qu'il n'a pas l'intention de faire appel pour l'exécution des prestations à des salariés de nationalité étrangère.

Il atteste sur l'honneur qu'il a l'intention de faire appel pour l'exécution des prestations à des salariés de nationalité étrangère et certifie que ces salariés sont ou seront autorisés à exercer une activité professionnelle en France.

Fait à , le

Le signataire